Envoyé en préfecture le 04/11/2026
Reçu en préfecture le 04/11/2026
Publié le
ID : 022-212200919-20261029-D26_29_10_0004-DE

DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR

MAIRIE
DE
KERMOROC'H

22140

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE KERMOROC'H
EN DATE DU 29 octobre 2026.

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf octobre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de KERMOROC'H, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Yann BOURGES, maire.

Présents : Yann BOURGES, Hervé LE BRIS, Bénédicte LABAT, Philippe GILLE, Séverine GUEGUEN, Marion ROUSSEAU, Delphine CALVEZ, Emmanuel POULAIN, Pierre GAUTIER
Absents : Émile MONFORT, Éloïse RICHARD
Secrétaire de séance : Séverine GUEGUEN

Nombre de membres au conseil					11	**Date convocation 22.10.2026**
Nombre de présents					9	
Nombre de votants					9	
Pour	**9**	Contre	0	Abstention	0	

Délibération N° 29-10-0004 - Objet : Réfection complète de la ligne gaz bouteilles salle coquelicot

Suite au contrôle gaz de l'APAVE, Mr le maire informe les élus que des anomalies ont été signalées concernant l'installation actuelle. Pour répondre aux demandes de l'APAVE, un devis a été demandé à l'entreprise Le Bescond Etienne, pour la réfection complète de la ligne gaz bouteille de la salle. Le montant du devis est de 1 475,20€ TTC. Le maire précise aux élus que ces travaux seront passés en investissement.

Après discutions, les élus valident le devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- ***VALIDE le devis de l'entreprise Le Bescond Etienne d'un montant de 1 475,20€ TTC pour la réfection complète de la ligne gaz bouteille de la salle coquelicot,***
- ***AUTORISE le maire à signer le devis correspondant.***

Pour copie conforme,
Le Maire,
Yann BOURGES

La secrétaire,
Séverine GUEGUEN

Certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en Préfecture de Saint-Brieuc le 03 novembre 2026 et de la publication le 03 novembre 2026.